



Paternité désirée mais pas biologique

Par **nelly1965**, le **09/09/2013** à **15:34**

bonjour, mon compagnon vit en afrique il n est pas le père biologique mais il voudrait etre reconnu comme le père de mon fils de 8 ans avec mon accord quelles démarches doit on faire? merci nelly

Par **pseudozut**, le **09/09/2013** à **16:19**

bonjour,

votre compagnon n'est pas votre compagnon puisqu'il vit en afrique

si vous lui autorisez cette reconnaissance, le jour où ça lui prendra, il emmenera "son fils" dans son pays, vu qu'il a autant de droit que vous et ne vous le rendra jamais

connaissez vous assez cet homme pour lui permettre cette situation ?

ce sera pour lui, une façon détournée de demander ensuite le regroupement familial et profiter des aides de notre pays alors que sa position ne lui autorise pas

lisez tous les articles abordant les mariages blancs, gris vous en apprendrez beaucoup
.....

Par **youris**, le **09/09/2013** à **16:55**

bjr,

le fait de reconnaître un enfant dans le but d'obtenir un titre de séjour est un délit.

et bien sur, il ne faut pas que votre enfant est déjà une filiation paternelle d'établie.

dans l'hypothèse ou la paternité de votre " compagnon" sur votre fils est reconnu, pour obtenir un titre de séjour, il lui faudra prouver qu'il contribue à l'entretien et à l'éducation de son enfant depuis sa naissance ou depuis au moins 2 ans.

cdt

Par **nelly1965**, le **09/09/2013** à **23:18**

non mais vous etes un peu trop bloqué sur les mariages blancs c est pas toujours le cas heureusement! mon fils est métis congolais et je n ai jamais connu autant d amour avec mon compagnon que je connais depuis 8 ans

Par **pseudozut**, le **10/09/2013** à **13:24**

combien de mariage heureux sur tous les autres ??????!!

avez vous consulté les discussions abordants le sujet mariage mixte, blanc, gris

en plus si votre "compagnon" vit en afrique, ce n'est pas votre compagnon mais un ami. il faut appeler un chat un chat.

et ce n'est pas parce que ma minette fera ses petits dans la niche de mon chien qu'il sortira des chiots.

Par **youris**, le **10/09/2013** à **15:50**

bjr,

il ne faut pas oublier l'obligation de participer à l'éducation et à l'entretien de son enfant.
cdt

Par **pseudozut**, le **10/09/2013** à **18:08**

ce qui vient a sans doute , par la caf....., revoir toutes les aides recues..... et donc remboursement..... ==> fraude